

NICE – L'INCENDIE de l'avenue de la GARE en 1902

14 juillet 1902

Il avait été magnifique, ce défilé du 14 juillet 1902 sur l'avenue de la gare (actuelle avenue Jean Médecin).

Après avoir salué le Préfet GRANET, debout dans la tribune dressée à l'angle de la rue Alberti, le Général BAZAINE-HAYTER avait passé en revue les troupes massées sur la chaussée : gendarmes à pied, bataillon des sapeurs-pompiers, 13^{ème} bataillon d'artillerie, 6^{ème} bataillon de chasseurs, douaniers, bataillon du 3^{ème} régiment d'infanterie, compagnie du 112^{ème} régiment d'infanterie et pour finir, gendarmes à cheval. Le tout, ponctué par les accents de marches militaires magistralement exécutées par la musique du 3^{ème} régiment d'infanterie.



*Escouade des Sapeurs Pompiers de Nice en 1890
(source : Archives Départementales des Alpes Maritimes)*

Après une chaude après-midi de liesse précédant de nombreux bals populaires, les niçois avaient admiré le superbe spectacle pyrotechnique du maître artificier STEVANO.

Quelques heures plus tard, sur cette même avenue de la Gare, c'est la lueur des flammes qui allait éclairer la nuit...

Les Magasins de la Place CLICHY :

Vaste construction aux formes irrégulières bordée par l'avenue de la Gare, la ruelle St Michel, la traverse Longchamp et la rue Cotta ; cet édifice de 5 étages propriété de la Société du Crédit Lyonnais renferme :

- un établissement commercial « les magasins de la Place Clichy » où l'on trouve meubles, tentures, tapis, ornements d'appartements, qui occupe le sous-sol, le rez de chaussée, le premier étage ;
- les bureaux de nombreuses chambres syndicales : architectes, commerçants, hôteliers, notaires ;
- le bureau du club alpin français ;
- la bibliothèque, musée, salle de conférence de la Société des Lettres, Sciences et Arts ;
- la banque du Crédit Lyonnais ;
- aux étages supérieurs, de nombreux appartements ;
- et contigu : L'atelier de Monsieur LAURO, photographe



L'avenue de la gare (source : Archives Départementales des Alpes Maritimes)

L'alarme :

Minuit moins dix... Plusieurs passants qui revenaient des diverses fêtes remarquent une importante fumée sortant de la grande porte des magasins de la place Clichy donnant sur l'avenue de la Gare. Bientôt, les flammes sortent des devantures en tôle, chauffées au vif...

Passant à bicyclette, un ancien pompier, Monsieur LANTERI se rend compte du danger et court prévenir le poste central de pompiers de la rue Hancy, bientôt rejoint par Monsieur TESTA qui propose de remorquer la pompe au moyen de son automobile.

Il est minuit, la porte cède, de sourds crépitements se font entendre mêlés à des bruits violents d'éclats de vitres et subitement s'embrase le premier étage...

Rapidement revenu, Monsieur LANTERI, ancien Sergent Fourrier des sapeurs pompiers dresse une échelle, réveille le gardien du magasin et tente de limiter le brasier en jetant deux grenades extinctrices... sans succès.

Panique :

Réveillés en sursaut, les occupants du bâtiment et des immeubles voisins descendent en désordre et se massent dans la rue. Mademoiselle O' CONNORS enfonce la porte de sa voisine de palier et l'aide dans sa fuite avec ses enfants. Le soldat Henri CALLIERIS, permissionnaire court d'une porte à l'autre pour sortir les gens de leur sommeil et Monsieur Louis ROBINY sauve deux enfants enfermés dans les étages supérieurs.

Les premiers secours :

C'est à minuit vingt-cinq que se présente la première pompe à bras commandée par le sous-lieutenant CONSTANTIN dont la lance est mise en œuvre alors que commencent à s'enflammer les devantures et fenêtres des deux immeubles voisins.

Arrive ensuite, remorquée par l'automobile de Monsieur PORTAL, la pompe à vapeur qu'il faut installer, en raison du manque d'eau à l'angle du Boulevard DUBOUCHAGE à plus de 80 mètres du sinistre . Trois nouvelles lances sont établies et tentent d'enrayer la propagation du sinistre à l'atelier de photographie de Monsieur LAURO, alors que le capitaine LAMBERT prend la direction des opérations.

Vers une heure du matin, la 9^{ème} compagnie du 3^{ème} régiment d'infanterie de ligne, commandée par le capitaine HERTZ vient prêter son concours à la manœuvre des pompes à bras cependant que Monsieur BOISSIERES, commissaire central, fait installer un cordon d'agents de police pour canaliser la foule massée sur les trottoirs.



Pompe à bras 1886 (collection Alain BERTOLO)

A ce moment, juchés sur des échelles à coulisse, nos pompiers tentent d'attaquer le sinistre sur tous ses cotés et arrivent à stopper la propagation aux immeubles voisins.

Parmi les blessés : le Maire !

Il ne manque pas de travail, le Docteur MALAUSSENA qui s'est rapidement porté sur les lieux du sinistre... C'est d'abord Monsieur LANTERI qui choit du premier étage et se blesse à la tête. C'est ensuite le sapeur GIORDAN, atteint par un débris volumineux qui se retrouve lourdement touché au côté droit et à la jambe. Puis Monsieur DEROT, secrétaire de Mairie, qu'un éclat de verre provoqué par la chute d'une fenêtre, entaille largement au pouce. Et enfin, Monsieur SAUVAN, Maire qui, accompagné par le Préfet GRANET, butte sur un tuyau et se tord la cheville.

L'état préoccupant du sapeur GIORDAN conduit le médecin à le faire transporter à l'hôpital pendant que les autres blessés sont pansés dans une pharmacie voisine.

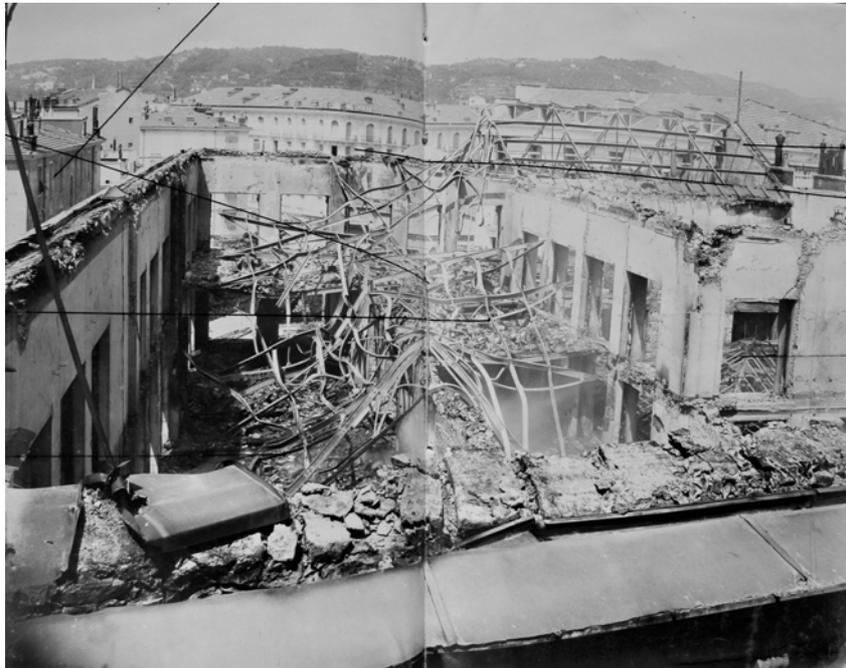
Le bilan :

C'est au terme de quatre heures d'âpre lutte que la violence de l'incendie diminue dans de notables proportions. Les poutres continuent de s'écrouler au milieu des ferrailles tordues et nos pompiers poursuivent le noyage systématique des décombres.

Cinq lances sont en manœuvre, trois alimentées par la pompe à vapeur attaquent directement le brasier, les deux autres établies sur les pompes à bras protègent les immeubles environnants.

L'extinction va se poursuivre durant toute la journée au milieu des monceaux de décombres qui jonchent tout le rez de chaussée, tandis que dès huit heures du matin des ouvriers s'attellent à vérifier la solidité des murs restés debout et déblaient le plancher du deuxième étage pour éviter son effondrement.

Les dégâts sont considérables, le magasin est détruit, les planchers des bureaux de la société des Lettres, Sciences et Arts et du Club Alpin menacent de s'effondrer. Les appartements n'existent plus. Les locaux de la banque, protégés du feu ont eu à souffrir de ... l'eau. Les bâtiments voisins présentent de nombreux dégâts : persiennes brûlées, canalisations d'eau et de gaz éventrées. La galerie vitrée de l'atelier du photographe, Monsieur LAURO est dévastée.



Le bâtiment incendié (source : Archives Départementales des Alpes Maritimes)

La commission spéciale

Rapidement désignée par le Maire, une commission composée de Messieurs RANDON et ISNARD, Adjointes ; PELLEGRIN et PALMARY, ingénieurs ; BERMOND et PACCHIAUDI, architectes, dresse un rapport sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité publique :

« Etançonner tous les piliers en façades sur la ruelle St Michel jusqu'à hauteur du plancher du premier étage (...) étançonner les planchers du premier étage (...) Etayer le premier mur de refend au sud du grand mur de la cage d'escalier qui nous paraît présenter le plus grand danger (...) Dans la partie centrale qui était soutenue par des colonnes en fonte, l'écroulement des fers de la charpente et des colonnes forme un enchevêtrement en l'état d'équilibre instable.

« Avant tout travail de déblaiement dans cette partie, nous jugeons nécessaire d'attacher fortement les deux extrémités de la colonne qui, dans sa chute, a pris une position transversale par rapport aux planchers entre lesquels elle se trouve arc-boutée. »



Le bâtiment incendié (source : Archives Départementales des Alpes Maritimes)

La polémique...

Révélee sous la plume de Gaston SALVAT dans les lignes du « Petit Niçois » du 17 juillet :

« Pas de pompiers ! S'écriait-on avec une sorte de rage folle, tandis que le brasier s'étendait et augmentait de violence. Puis quand, après une demi-heure d'attente mortelle, pompiers et pompes arrivent et se préparent à fonctionner, on s'aperçoit qu'il n'y a pas d'eau, ou du moins que celle-ci n'a pas la pression voulue, (...) il faut amorcer des tuyaux à l'angle du boulevard Dubouchage.(...) Ainsi les avertisseurs d'incendie sont-ils suffisants ? Quant aux pompes, elles devraient, pouvoir être attelées et partir en trois ou quatre minutes. Or, c'est un singulier moyen qu'on a pris à Nice pour arriver à ce résultat, celui qui consiste à loger la pompe à vapeur rue Hancy et à remiser sur le quai du midi, c'est-à-dire à un kilomètre de là, les chevaux qui doivent la traîner. »

Article contradictoire dans « l'Eclaireur de Nice et du littoral » :

« les pompiers se sont bravement conduits au cours de cet incendie et ont donné une fois de plus la marque de leur courage et de leur dévouement. Sans relâche ils ont travaillé toute la nuit et toute la journée, et c'est grâce à leurs efforts incessants que les maisons de l'avenue de la gare ont pu être préservées de la destruction. Nous sommes heureux de leur adresser nos compliments.

Et à nouveau dans le « Petit Niçois »...

« Nous avons insisté comme il convenait sur les déficiences du service des pompiers ce qui, toutefois, ne porte pas atteinte à la valeur et au dévouement individuels de chacun de ces braves. Nous nous faisons un devoir de mentionner tout particulièrement la belle conduite du Sous-Lieutenant CONSTANTIN, dont l'intelligence et le sang-froid ont pallié dans une certaine mesure le désarroi des secours. »

De plus pour souligner l'efficace concours apporté par la troupe, le Colonel OUTHIER citera à l'ordre du régiment le 18 juillet 1902, 17 militaires « qui se sont particulièrement distingués au cours du violent incendie qui a éclaté dans l'avenue de la gare (...) ces militaires n'ont cessé de prêter le concours le plus utile et le plus dévoué aux Sapeurs Pompiers pendant plusieurs heures. »

Ironies du sort...

C'est Monsieur BIASINI, architecte du Crédit Lyonnais vingt ans plus tôt, qui sera appelé pour reconstruire « son » bâtiment.

BIASINI à qui nous devons, entre autres, le magnifique Hôtel REGINA de Cimiez où se plaisait à hiverner la Reine VICTORIA d'ANGLETERRE.

Et...

Le 14 juillet 1902, à midi, l'abbé GUIGO de Saint Martin Vésubie bénissait dans les montagnes...à 2230 mètres d'altitude... devant une vingtaine de personnes.

Puis... Un autre grand, grand Niçois parlait...

« le 25 Août 1899, notre section inaugurerait non loin d'ici le refuge de la Barma, appelé à mettre en évidence l'une des plus pittoresques régions des Alpes Maritimes, celle que vous avez à peine entrevue en traversant cette vallée, mais que vous avez néanmoins admirée. Vous savez à la suite de quelles circonstances nous avons été amenés à transporter définitivement nos pénates sur le rocher que nous occupons aujourd'hui »

Par ces mots, le Chevalier Victor DE CESSOLE inaugurerait le « Nice-Refuge »... dont il était le parrain... La Marraine se nommait Madame HANCY...

C'est le lendemain soir, en regagnant Saint Martin Vésubie, que nos montagnards apprenaient avec peine le terrible incendie qui s'était produit à Nice et qui avait détruit les bureaux et archives du Club Alpin...

Alors que les flammes de joie allumées par le Club Alpin brillaient sur les hautes cimes, d'autres flammes, dévastatrices anéantissaient locaux, collections et papiers du Club...

Alain BERTOLO

Janvier 2008